

Le LATIN « CONTINUANT » en HYPOKHÂGNE- Rentrée 2017

(Enseignement obligatoire et enseignement complémentaire)

A l'attention des étudiants admis en hypokhâgne et ayant déjà fait du latin.

- Le cours de latin dit « CONTINUANT », qu'on appelle aussi « CONFIRMÉ » est destiné, à l'exclusion des vrais débutants, aux élèves ayant déjà étudié cette langue, quel que soit leur niveau actuel : il est conçu pour permettre aux plus fragiles de consolider leurs connaissances et aux plus expérimentés de les approfondir.
- Vu la diversité des niveaux et des projets, ni révisions systématiques ni lectures préalables ne sont obligatoires pendant les vacances. Il suffit d'aborder avec résolution et appétit un cours ou la remise à niveau grammaticale (indispensable à tous) et l'entraînement à la version se feront progressivement, sans exclure l'immersion immédiate dans la langue, la littérature et la culture latines.
- Pour tirer le meilleur parti des progrès dans la matière et ne pas limiter les possibilités d'équivalences et d'orientations en fin d'année (voir rubrique langues anciennes), il est vivement recommandé de compléter les 2 heures d'enseignement obligatoire par les 2 heures d'enseignement complémentaire. Le choix du latin complémentaire n'implique lui non plus aucune lecture spécifique pendant l'été.
- Ce complément s'impose logiquement
 - aux futur(e)s « lettres classiques » et « lettres modernes »
 - à celles et ceux qui envisagent le concours de l'ENS- ULM (toutes spécialités confondues), concours qui comporte une épreuve écrite obligatoire de langue ancienne.
 - Aux futur(e)s candidat(e)s au concours de l'École des CHARTES, étant donné l'importance du latin dans notre patrimoine écrit.